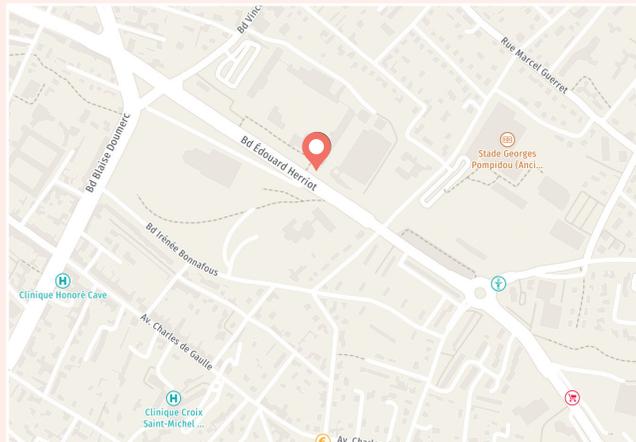




— Modalités pratiques

→ Lycée polyvalent Antoine Bourdelle
3 bd Édouard Herriot
82003 MONTAUBAN



Renseignements et inscription :

Tél : 05 63 92 63 00
Mél : internat.bourdelle@ac-toulouse.fr
<https://bourdelle.mon-ent-occitanie.fr/>



Une prime à l'internat est attribuée à tous les élèves boursiers nationaux scolarisés en internat, en collège, en lycée ou en établissement régional d'enseignement adapté (EREA). Strictement liée au statut d'élève boursier, cette prime est progressive et est attribuée en fonction de l'échelon de bourse dont bénéficie l'élève interne. Fixé par l'arrêté du 13 juillet 2021, le montant de cette aide est compris entre 327 et 672 euros depuis la rentrée 2021-2022.

Lycée polyvalent Antoine Bourdelle

Internat d'excellence

📍 3 bd Édouard Herriot
82003 MONTAUBAN (82)

— Parcours

• Général et Technologique :

- 10 EDS sur 12 (dont EDS rares EPPCS, SI, NSI)
- Option SI-CIT en 2nde biotechnologie
- 1^{er} techno : STL, STI2D, ST2S, STMG
- Sections sportives natation et rugby (sur dossier scolaire et sportif)

• Professionnel :

- Secteur industriel : carrosserie, mécanique auto, technicien d'usinage, système numérique
- Secteur service : commerce-vente, service à la personne, mode, GA, PSR

• Post bac :

- CPGE PTSI, 7 BTS (industriel, santé-social, services) en formation initiale ou en alternance, licence professionnelle

— Présentation

Labellisé campus des métiers et des qualifications dans le domaine industriel, le lycée polyvalent Antoine Bourdelle accueille près de 2600 élèves et étudiants. Du CAP au bac +3 dans différents domaines de formations, la diversité du public accueilli est une richesse pour l'établissement. Proche du centre de Montauban, il bénéficie de l'accès idéal à toutes les infrastructures sportives et culturelles de la ville.

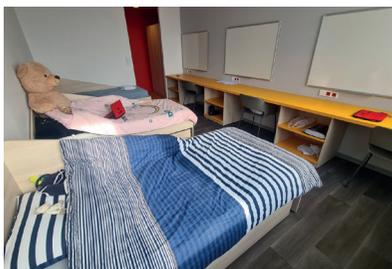
— Un projet éducatif et pédagogique

- Dynamique territoriale avec la ville de Montauban et les partenaires culturels et sportifs
- Éducation à l'éco-citoyenneté des élèves et à l'engagement citoyen (Café-Citoyen)
- Cordées de la réussite entre les collèges du 82 et l'INSA, l'IEP (LGT et SEP) et l'UT1-Capitole
- Un accompagnement scolaire renforcé : des études encadrées, du soutien, du tutorat entre pairs
- Une organisation adaptée pour les étudiants

— Modalités d'hébergement attractives et sécurisantes

Des infrastructures adaptées au projet

120 places en pré-bac	80 places étudiantes (avec douches privatives, kitchenette et salle de travail)	De 3 à 4 élèves par chambre	Site clos et sécurisé
Salles de bains modernes	Accueil de personnes à mobilité réduite	Mixité des publics (du CAP à la classe prépa)	Politique tarifaire et sociale



Autres points forts :

- accueil possible dès le dimanche soir (sans le dîner)
- accueil souple et modulable au cours de l'année
- étude obligatoire surveillée en seconde et première
- espaces détente dans chaque internat et un foyer ouvert tous les soirs
- activités culturelles, sorties et soirées
- accès facilité aux infrastructures sportives



— Équipe éducative dédiée à l'internat

- 1 CPE et 6 Assistants d'Éducation chaque soir
- 1 AED pour l'animation
- Enseignants volontaires
- Service civique
- Intervenants extérieurs

— Un projet fondateur

Fondé sur les valeurs de vivre ensemble, de respect et de solidarité, l'internat vise à accompagner la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves. Il offre aussi un programme d'activités culturelles riche grâce aux partenariats locaux.

- Nombreux partenariats culturels (musée, cinéma, concerts, école de cirque) : MJC, Rio grande, MEMO, la boîte à malice (école de cirque), Musée Ingres Bourdelle (MIB).
- Pratique sportive encouragée, quel que soit le niveau, par de nombreux partenariats avec les clubs (section sportive natation et rugby).
- Accompagnement personnalisé possible par le mentorat d'un étudiant ou d'un professionnel.
- Rencontres avec des professionnels (« speed-meeting », compétences transverses).
- Accompagnement avec la marraine Valérie Pons, restauratrice et élue régionale à la chambre de l'artisanat et des métiers.
- Conditions d'accueil favorables pour les étudiants (encouragement à la prise d'autonomie, et garantie d'un cadre de vie et de travail sécurisant).